



Dampierre-les-Bois

Info Express
www.dampierrelesbois.fr

N° 251 - MAI 2021

Édito

Sous le signe de la jeunesse

A noter

Déchetterie mobile

Les prochaines passages de la déchetterie mobile (rue de la Combe) auront lieu aux dates suivantes : **3 juin, 16 juin, 1^{er} juillet, 21 juillet, 5 août, 18 août, 2 septembre, 15 septembre, 7 octobre, 4 novembre, 2 décembre.**

Pour la période été (jusqu'au 30 octobre), les horaires d'ouverture sont de 15h à 18h. En période hiver, ils sont de 14h à 17h.

Comme nous le craignons depuis plusieurs mois, il est possible que notre école maternelle soit confrontée à la fermeture de la troisième classe. Après les efforts consentis ces dernières années en matière d'investissements pour agrandir le bâtiment et créer le préau, les parents et les élus tentent de se mobiliser pour infléchir cette décision. En plus d'un effectif assez faible cette année, nous constatons également que des familles dampierroises choisissent de scolariser leur enfant dans des communes extérieures.

Au cours de la dernière séance de Conseil municipal, les élus ont donc décidé d'ouvrir le périscolaire aux maternelles afin de permettre à chaque famille de trouver un mode d'accueil au

village (gardienne ou périscolaire). A travers cette décision, il n'est bien sûr pas question de concurrence mais bien de complémentarité entre les modes de garde.

La cérémonie du 8 mai organisée dans un format réduit a permis aux personnes présentes de mesurer combien il est important d'avoir une école impliquée dans la vie communale. La lecture des messages, la Marseillaise interprétée au monument, ainsi que l'instant musical offert par la classe de CM2 de Mme Strubel, ont créé une respiration bienvenue avec l'espérance pour tous d'un retour à une vie un peu plus normale.

Le Maire,
Marc TIROLE

Actualité

Pour améliorer l'eau du ruisseau

Située sur le territoire de la commune de Dampierre, près de la piste cyclable rue de Beaucourt, la station d'épuration de Beaucourt collecte les eaux de la cité terrifortaine et contribue à améliorer la qualité des eaux du ruisseau qui serpente le village. Construite dans les années 90, elle est aujourd'hui vétuste et son bassin de 360 m³ ne suffit plus à absorber le flux, surtout en cas de fortes pluies.

La Communauté de communes du Sud-Territoire (CCST) a donc lancé le projet de rénovation de la station, avec construction d'un nouveau bassin de 1.110 m³. Les travaux, qui ont récemment commencé, dureront dix-huit mois (jusqu'à l'automne 2022) pour une dépense globale de l'ordre de 2,7 millions d'euros.

Cette dépense est totalement prise en charge par la CCST qui a bénéficié d'aides et de subventions pour environ 70% de l'investissement.



Sur le chantier de la nouvelle station d'épuration, le maire Marc Tirole et Gilles Courgey, 1^{er} Adjoint au Maire de Beaucourt et Vice-Président de la CCST.

**Info
Express**



Directeur de la publication : Marc TIROLE - Responsable de la rédaction : Daniel LEHMANN
Rédaction et conception : ALINEA DAMPIERRE-LES-BOIS - 06.80.85.78.66
MAIRIE - Tél : 03.81.93.01.18

Ouverture **lundi, mercredi, jeudi et vendredi** de 9h à 12h et de 14h à 17h30, **mardi** de 14h à 17h30.

Ça bouge à la ZAC Saint-Laurent



Terrassement en cours pour les maisons Âges et Vie...



... et début des travaux de VRD de la 2^{ème} tranche sur l'arrière.



La deuxième maison individuelle sort de terre.

Il y a de l'animation sur la ZAC Saint-Laurent depuis quelque temps ! Sur la première tranche, la première maison individuelle est sortie de la terre et la charpente a été posée, la deuxième suit le même chemin.

A quelques mètres de là, les travaux de la résidence Âges et Vie ont également commencé et, début mai, les entreprises réalisaient le terrassement des deux maisons.

Enfin, sur l'arrière du site, après les travaux de défrichage de la deuxième tranche, l'entreprise Climent a démarré les ouvrages de VRD, terrassements et réseaux humides. L'entreprise Haefeli

prendra le relais pour les réseaux secs. Pour les neuf parcelles prévues pour cette deuxième tranche, la commercialisation sera lancée dès la fin du printemps.

Enfin, concernant les deux bâtiments locatifs IDEHA, ils devraient commencer à l'automne pour être habitables au début de l'année 2023.



Les élèves de la classe de Mme Strubel ont lu des messages au monument puis interprété trois chants à l'école.



Une cérémonie du 8 mai empreinte d'émotion

La cérémonie commémorative du 8 mai a coïncidé avec le retour du beau temps et l'organisation d'une commémoration presque « normale ».



Après le défilé, les élèves de CM2 ont lu les messages de l'Union française des associations de combattants et de victimes de guerre, puis du Ministre délégué chargé de la mémoire et des anciens combattants.

Après le dépôt de gerbe effectué par le Maire Marc Tirole et Anne-Marie Gamba, Présidente des anciens combattants, le cortège a rejoint la place de la Salle des Fêtes au son de quatre musiciens de la batterie-fanfare l'Espérance, qui retrouvaient ainsi leur activité après un an et demi d'arrêt en raison de la pandémie. Sous le préau de l'école, les élèves ont interprété trois chants avec



l'accompagnement de Nathalie Strubel, concluant une belle cérémonie.

Pique-nique et pétanque



Cadre bucolique du côté de la Feschotte du Haut.

L'aire de détente située sur le chemin forestier, dans le secteur de la Feschotte du Haut, a récemment été remise en état par les employés municipaux. Les agents ont refait l'entourage du terrain de pétanque, remis une couche de sable et nivelé la surface de jeu. Le barbecue a également fait l'objet d'une réfection, le site est désormais propice à un arrêt pique-nique !

Le périscolaire ouvert aux enfants de maternelle

Lors de sa séance du 4 mai, le Conseil municipal a décidé d'ouvrir le périscolaire aux enfants de l'école maternelle à compter de la rentrée scolaire 2021/2022. Cette décision fait suite à un besoin des parents qui, parfois, ne trouvent pas de gardiennes agréées à Dampierre et sont contraint de se tourner vers l'extérieur de la commune.



La mise en place d'un animateur supplémentaire pour encadrer entre un et huit enfants coûtera à la commune une somme de l'ordre de 10.000 € par an. Pour cette année 2021, la dépense sera moindre et correspondra seulement à la période de septembre à décembre. Au-delà de huit enfants, un animateur supplémentaire serait nécessaire, avec le coût correspondant.

Toujours à propos de l'école maternelle, signalons que le Conseil municipal a voté une motion contre la fermeture de classe envisagée, soutenant ainsi les représentants de parents d'élèves et l'association des Culottes Courtes qui ont fait connaître leur désapprobation de cette décision de l'Inspection académique. Nous saurons probablement courant juin si cette démarche commune a été entendue... et surtout écoutée !

Les dossiers d'inscriptions du périscolaire sont disponibles depuis le 17 mai : ils peuvent être retirés en Mairie ou téléchargés sur le site internet de la commune (www.dampierresbois.fr).

Nouvelle vague d'abattage

L'an passé, sur le haut de la rue de la Rougeole, sept hectares d'épicéas malades avaient dû être abattus en raison d'une pullulation de scolytes, cet insecte ravageur.

En avril, une autre parcelle située sur le même secteur, avec une surface équivalente, a subi le même sort et fait l'objet d'une coupe « rase ».

Rappelons que quand un secteur est touché, il convient d'intervenir rapidement sur tous les arbres touchés pour limiter les dégâts. Récemment, le Conseil municipal a voté des crédits de 20.000 € pour la replantation.



Deuxième vague d'abattage sur le haut de la rue de la Rougeole.

Opération nettoyage



La place du monument avant... et la place du monument après !

Les employés communaux ont récemment sorti le gros matériel de nettoyage pour redonner un coup de propreté aux monuments aux Morts et à ses abords. Une intervention nécessaire à en juger par les photos !

Marché du soir

vendredi 11 juin à partir de 16h30

Place de la Salle des fêtes

Voir article ci-contre.

Fête de la musique

samedi 12 juin de 16h à 22h30

Place de la Salle des Fêtes

Le Comité des Fêtes organise une animation dans le cadre de la Fête de la musique. Deux intervenants assureront la partie musicale de la soirée, buvette et petite restauration seront proposées dans le respect des conditions sanitaires en vigueur.



La « Mizou » s'en est allée



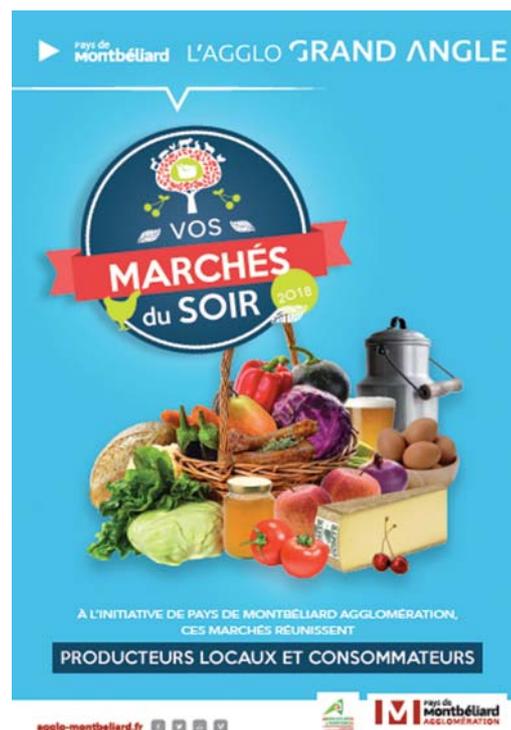
Enfant du village née à Dampierre, France-Line Georgenthum nous a quittés au début du mois de mai à l'âge de 77 ans. Plus connue sous le surnom de « Mizou », elle s'était beaucoup investie dans la vie locale, d'abord à la Bibliothèque puis au sein du club de tennis, où elle fut joueuse puis présidente de 1993 à 2003. Mizou avait également assuré des fonctions importantes à la Ligue de Franche-Comté de tennis puisqu'elle fut responsable de l'arbitrage, juge-arbitre et formatrice d'arbitres. Née le 11 novembre 1943, elle avait épousé Jean en 1967, Stéphane et Claude venant ensuite agrandir la famille. Passionnée par le sport, elle aimait aussi le jardinage et s'occuper de ses chats.

Nous renouvelons nos condoléances à son époux, à ses enfants et à ses proches.

Marché du soir le 11 juin

Le Marché du soir de Pays de Montbéliard Agglomération est de retour à Dampierre ! L'assouplissement des mesures sanitaires (à l'heure où nous écrivons ces lignes !) va permettre l'organisation de ce Marché, le 11 juin, dans des conditions presque normales. A partir de 16h30 et jusqu'à 22h30, les stands de producteurs locaux seront disponibles aux abords de la Salle des Fêtes. Quant au Comité des Fêtes, il assurera un service de buvette et petite restauration, dans le respect des mesures sanitaires, avec des tables plus espacées qu'à l'accoutumée et ne pouvant accueillir que six personnes au maximum.

Notons qu'à cette date, notre pays sera toujours soumis au couvre-feu, mais à 23h.



Élections : mode d'emploi

Les élections départementales et régionales auront lieu **les dimanches 20 et 27 juin 2021**.

Pour des raisons sanitaires, le scrutin se déroulera à la Salle des Fêtes où deux bureaux distincts seront aménagés, un pour les élections départementales et un pour les élections régionales.

Le port du masque sera obligatoire et nous vous demandons de vous munir de votre propre stylo pour signer les feuilles d'émargement.

Pour les deux tours, le bureau de vote sera ouvert de 8h à 18h.



Nuisances sonores : les règles à respecter

Nous vous rappelons que, pour garantir la tranquillité de votre voisinage, l'utilisation d'appareils à moteur thermique ou électrique pour le jardinage ou le bricolage est **règlementée**, en particulier les jours de repos (week-ends et jours fériés). Ainsi, l'utilisation d'appareils tels que

tondeuses, taille-haies, perceuses,... est autorisée uniquement :

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30, le samedi de 9h à 12h et de 15h à 18h30, le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h.

